

Alain Coquart
Conseiller Municipal

Rennes, 7 juin 2010

Groupe communiste

Téléphone : 02.23.62.13.82.

Télécopie : 02.23.62.13.89.

Intervention d'Alain Coquart
à propos du compte administratif 2009
Conseil Municipal du 7 juin 2010

Dans le brouhaha provoqué par les déclarations présidentielles, gouvernementales et par la succession de rapports incitant à la rigueur, l'examen du compte administratif 2009 apparaîtra certainement comme une anomalie tant il échappe aux critiques et rodomontades de ceux qui nous gouvernent.

Est-ce à dire que la réalisation du budget 2009 serait exempte de défauts, voire d'anomalies ?

Certes pas, mais un examen détaillé montrerait que la responsabilité n'en incombe pas à l'équipe municipale mais à une politique gouvernementale qui réduit les dotations aux collectivités locales (- 1,15 % pour Rennes) ou alors à la situation créée par la crise qui réduit les capacités d'achats immobiliers et par conséquent faire les recettes liées aux droits de mutation (- 30,57 %).

La Ville de Rennes a choisi d'offrir des services publics locaux de qualité à ses habitants et puisque la question est venue en commission, je prendrai l'exemple des restaurants scolaires dont la fréquentation est en constante progression.

La qualité des repas n'est pas pour rien dans ce succès, mais on peut aussi y voir la possibilité pour de nombreuses familles d'assurer au moins un vrai repas à leurs enfants.

Cet exemple montre comment fonctionne le rôle d'amortisseur du système social français.

Pour assurer ces services publics locaux, la ville voit ses dépenses de personnel augmenter de moins de 3 % tout en assurant un niveau d'emploi public de qualité.

Cette question de l'emploi est primordiale et particulièrement pour le secteur culturel, notamment pour le spectacle vivant.

Dans ce domaine, notre ville joue un rôle déterminant tant par l'emploi public (budget de service de l'Opéra) que par le montant des subventions qu'elle accorde.

En matière d'investissement, si on peut apprécier le versement anticipé du FCTVA 2008 (mais la situation antérieure n'était-elle pas anormale ?), force est de constater que l'engagement de la ville a été bien au-delà de ses engagements puisque nous dépassons de 11,4 millions le montant prévu pour un remboursement de FCTVA de 10,2 millions.

Là-encore, les investissements auront eu un effet significatif pour l'emploi, notamment dans le BTP.

Il faut bien encore une fois répéter combien nous refusons le discours culpabilisant du pouvoir sur la dette et le déficit.

Alors que le gouvernement multiplie les annonces de mesures coercitives comme le gel des dotations, je ne citerai que le document de l'INSEE relatif aux comptes des administrations publiques 2009.

Tout en indiquant que le déficit public est passé de 3,39 % de PIB en 2008 à 7,5 % en 2009, ce document souligne que ce sont, en fait, les déficits de l'Etat et de la sécurité sociale qui s'aggravent.

Pour celle-ci, on sait combien pèsent le chômage et le refus d'élargir l'assiette des cotisations.

C'est pourquoi, nous considérons que les projets de réforme des retraites et les mesures tendant à mettre les collectivités locales sont à combattre avec la même rigueur.

Bien entendu, le groupe communiste votera ce compte administratif 2009.